

Conseil Municipal du 11 décembre 2017

Le quorum est atteint : le maire et 8 conseillers présents à l'ouverture de la séance.

Nicolas REVEILLAC a donné pouvoir à Martial SERRAU

Sébastien GALLINEAU a donné pouvoir à Jean-Luc MOLLES

Isabelle PAULY a donné pouvoir à Marie-Agnès THOMAS

Marie-Joëlle FOUILHAC-GARY a donné pouvoir à Jeanine LAFON

Secrétaire de séance : Marie-Agnès THOMAS

Secrétaire auxiliaire : Véronique LAPACHERIE

1-Approbation du compte-rendu du CM du 23/11/17

Deux modifications: Jean-Paul MEJECAZES était excusé et non absent et point 4 « à l'unanimité des 11 conseillers » remplacé par « à l'unanimité des 12 conseillers »

Après acceptation de ces modifications le CM est voté à l'unanimité.

2-Adressage-validation du dossier

Le projet technique est terminé. Il sera envoyé à tous les conseillers municipaux pour modification, si besoin => le vote du dossier est reporté ultérieurement.

3-Réglement du cimetière

Le règlement est présenté par Jérémy Sicre. Il est consultable en Mairie et sera mise en ligne sur le site de la Mairie.

Il est voté à l'unanimité.

4-Fixation des tarifs des concessions au cimetière

Tarif concession : 40€/m²

Type : trentenaire

Surface : 3m² ou 6m²

Tarif case colombarium : 500€/case (30 ans) et 300€/case (15 ans)

Tarif cavurne : 250€ (30 ans) et 150€ (15 ans)

Caveau communal : gratuit pendant 3 mois puis 4€/jour, limité à 6 mois.

Tarifs adoptés à l'unanimité.

5-Demande de subventions pour la réhabilitation de la maison Courdès- création de bureaux

Monsieur le Maire soumet au vote l'autorisation de demander des subventions pour la création de bureaux au rez-de-chaussée de la maison Courdès.

POUR autoriser les demandes:11

ABSTENTION : 1

CONTRE : 1

6-Décisions modificatives

D+ compte 1641 par D- compte 21533 opération 511 pour 4484,97€

La décision modificative est votée à l'unanimité.

D+ compte 6411 par D- compte 6226 pour 2000€

La décision modificative est votée à l'unanimité.

D+ compte 739211 par D- compte 6226 pour 1886€

pour : 12 abstention : 1

7-Projet d'achat et de financement du terrain Cavalié

Vote reporté après l'estimation des coûts d'aménagements du terrain.

8-Instauration d'un droit de place pour 2 commerçants ambulants

Prix du droit de place : 5€ la 1/2 journée (forfait)

Décision votée à l'unanimité.

9-Envoi dématérialisé des convocations des Conseils Municipaux et des commissions

Vote à l'unanimité pour l'envoi dématérialisé des convocations.

10-Informations diverses

Voeux du Maire : samedi 20 janvier 2018 à 17H à la salle des fêtes de Livernon.

L'analyse de l'air dans les écoles est obligatoire à partir du 01/01/18 ; coût estimé, environ 3600€.

Travaux au stade de Livernon à inscrire en investissement, au budget 2018.

La séance est levée à 23 H 20.